Volume 41 • Numéro 3 • Février 2018

Fédération
des comités de parents
du Québec

ACTION Parents

VIE PARENTALE

Capable comme les autres 4

Alloprof Parents 6

RECHERCHE

Élèves EHDAA et activité physique : une équation gagnante ! 8

Une approche favorisant la responsabilisation chez nos jeunes 10

VIE SCOLAIRE

Aidants scolaires 12

ACTION Parents

Volume 41 • Numéro 3 • Février 2018

La revue Action Parents s'adresse aux parents engagés dans les instances de participation du monde scolaire au Québec ainsi que de manière plus large, à tous les parents et partenaires du secteur de l'éducation.

Pour consulter ce numéro de février d'Action Parents ainsi que les numéros antérieurs, rendez-vous sur notre site internet au : www.fcpq.qc.ca

Éditrice : Émilie Foster

Rédactrice en chef : Émilie Foster

Graphisme : Julie Payeur

Collaborateurs :
- Judy-Ann Connelly, Doctorante en sciences cliniques, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Nathalie Couzon, CTREQ
- Anne Dostaler, Gestionnaire des services aux parents, Alloprof
- Marjolaine Guillemette, Coordonnatrice aux Aidants scolaires et Lise Allard, Présidente fondatrice des Aidants scolaires
- Annie Kenny, Psychoéducatrice, Département des sciences de l'éducation, Université Sainte-Anne
- L'équipe de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement
- L'équipe de la Fédération des comités de parents du Québec

Les propos et opinions présentés dans les articles rédigés par nos collaborateurs n'engagent qu'eux-mêmes.

La FCPQ autorise la reproduction des textes à la condition d'en mentionner la source.

* ISSN 1920-7069 Action Parents

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
2263, boul. Louis-XIV, Québec (Québec) G1C 1A4
Téléphone : 418 667-2432 ou 1 800 463-7268
Télécopie : 418 667-6713 • Courriel : courrier@fcpq.qc.ca

Retrouvez la Fédération sur
/fcpq.parents ***@FCPQ***

MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Nous sommes fiers de vous présenter cette nouvelle édition d'Action Parents sous le thème du support à la responsabilisation sous toutes ses formes ! Les parents désirent que leurs enfants soient responsables et autonomes.

Responsabiliser son jeune peut inclure différentes facettes, et les parents d'enfants en difficulté connaissent des défis encore plus particuliers à cet égard. Que ce soit par l'activité physique ou par la gestion des conversations avec son adolescent sur les lunchs, nous avons inclus des textes qui peuvent vous fournir des idées pour aider à rendre votre enfant responsable.

Nous vous présentons également des articles qui vous font connaître des services comme les Aidants scolaires (bénévoles dans les écoles), AlloProf Parents et Capable comme les autres, qui existent pour vous soutenir en tant que parents.

Nous espérons que cette édition d'Action Parents saura vous plaire. Comme toujours, notre but est de vous renseigner et vous outiller. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Émilie Foster
Rédactrice en chef

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Le cheminement d'un jeune vers l'âge adulte impose un passage nécessaire et salutaire de responsabilisation. Les enfants grandissent, évoluent. Notre rôle comme parents est de les aider à cheminer, jour après jour, par de petits gestes quotidiens, ce qui peut sembler plus facile à dire qu'à faire. Les obstacles sont parfois grands ou inattendus !

Nous devons outiller nos jeunes pour qu'ils gagnent en maturité et deviennent des adultes responsables. Les rendre responsables, c'est leur apprendre à se débrouiller, à résoudre des problèmes, à choisir, à essayer, à prendre des initiatives, à bouger pour avoir un mode de vie sain.

Bien que ces défis appartiennent premièrement aux parents, l'école et les organismes oeuvrant en éducation ont également un rôle à jouer dans le processus de responsabilisation des jeunes. La relation entre le parent, l'enfant, son école et les organismes offrant divers services de soutien est très importante. La responsabilisation et la réussite éducative sont également fortement liées. Mener les jeunes à la réussite contribue à les rendre autonomes et leur donne toutes les chances pour réussir leur vie.

D'ailleurs, dans la Politique sur la réussite éducative récemment mise de l'avant par le ministre de l'Éducation, un des axes visés est la mobilisation des acteurs et des partenaires autour de la réussite. En tant que présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, j'endosse cet axe. D'ailleurs, je salue des initiatives comme celles de Alloprof Parents, les Aidants scolaires (bénévoles qui aident à la réussite scolaire dans les écoles) et Capable comme les autres (ressource dédiée aux parents de jeunes qui ont des incapacités intellectuelles, initiée par le CTREQ), qui incarnent cette synergie dans la mobilisation des acteurs qui permettent d'outiller les parents et rendre leur jeune responsable. La responsabilisation, c'est l'affaire de tous !

Bonne lecture !

Corinne Payne
Présidente

A WORD FROM THE PRESIDENT

Dear Friends,

A young person's transition to adult life involves a necessary and healthy move towards accountability. Children grow and evolve. As parents, our role is to help them go forward, day after day, through little everyday things, which is easier said than done. At times, the obstacles are big or unexpected!

We have to equip our children to gain maturity and become responsible adults. Making them responsible means teaching them to be resourceful, to solve problems, to choose, to try, to show initiative, and to act in order to have a healthy life.

While parents have primary responsibility for these challenges, schools and education organizations also have a role to play in the process of making young people responsible adults. The relationship between the parent, the child, the child's school and the organizations that provide various support services is very important. Accountability and educational success are also closely allied. Leading young people towards success contributes to making them independent and gives them every chance for a fulfilling life.

In the Policy on Educational Success recently presented by the Minister of Education, one of the broad areas of intervention is the mobilization of partners and stakeholders in support of educational success. As the President of the Fédération des comités de parents du Québec, I endorse this area of intervention. I applaud initiatives such as Alloprof Parents, Aidants scolaires (volunteers who assist with educational success in schools) and Capable comme les autres (a resource for the parents of children with an intellectual disability, initiated by CTREQ), which embody this synergy in mobilizing stakeholders which empowers parents and helps their child become responsible. And imparting this sense of responsibility is everyone's business!

Enjoy!

Corinne Payne
President

CAPABLE COMME LES AUTRES : UNE RESSOURCE DÉDIÉE AUX PARENTS DE JEUNES QUI ONT DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES

Alors que leur éducation vise l'autonomie et la participation sociale, un grand nombre de jeunes qui ont des *incapacités intellectuelles*[1] demeurent analphabètes, isolés socialement et très dépendants, même après 16 années d'école.

Nathalie Couzon
Conseillère en transfert et innovation en réussite éducative et chargée du RIRE

C'est pourquoi le *Groupe DÉFI Accessibilité* (GDA) et le *Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec* (CTREQ) ont développé une ressource disponible gratuitement basée sur de nouveaux fondements qui changent la façon d'aborder leur éducation par une meilleure compréhension des causes de leurs difficultés et des moyens d'y remédier.

Pourquoi ont-ils tant de mal à apprendre ?

Depuis 1992, des chercheurs du GDA étudient les situations où les élèves qui ont des incapacités intellectuelles sont en situation d'échec afin d'identifier la nature des éléments de l'environnement qui les empêcheraient d'apprendre. À ce jour, ils ont découvert cinq facteurs d'obstacle à la réalisation d'activités cognitives[2]. La facilité à apprendre de ces élèves quand les obstacles sont réduits confirme leur nuisance.

D'autres travaux du GDA ont défini et précisé les finalités de leur éducation (autonomie et participation sociale) pour aider les enseignants et les parents à en partager une vision claire et à bien cibler des objectifs d'apprentissage prioritaires.

Comment les aider à apprendre ?

En s'appuyant sur ces nouveaux fondements scientifiques, des chercheurs du GDA ont développé des applications pratiques qui aident ces élèves à s'initier à des habiletés essentielles à l'autonomie et ce, à l'âge approprié à chacune (ex. à 9 ans, savoir payer une somme de moins de 10 $). Le site Capable comme les autres fournit aux enseignants, aux parents et aux universitaires les nouveaux fondements pour l'éducation de ces élèves et des applications dans cinq domaines critiques pour le développement de l'autonomie et la participation sociale :

- utilisation des nombres,
- communication écrite,
- gestion du temps,
- gestion de l'argent,
- déplacements.

CTREQ
Le centre de transfert pour la réussite éducative du Québec

NOTRE MISSION
Promouvoir l'innovation et le transfert de connaissances en vue de stimuler la réussite éducative au Québec

LE CTREQ OFFRE CINQ SERVICES PERSONNALISÉS

1 **Développer** et **expérimenter** des solutions innovantes

2 **Adapter** (vulgariser) des résultats de recherche

3 **Accompagner** les milieux dans l'appropriation des connaissances scientifiques

4 Collaborer à l'**évaluation** de programmes éducatifs

5 **Repérer** et **partager** la documentation (RIRE)

Pour plus de renseignements : www.ctreq.qc.ca

Québec

« Au lieu de s'acharner en vain à leur enseigner à réaliser des tâches qui sont incompatibles avec leurs caractéristiques, nous pouvons nous demander comment éliminer, réduire ou contourner ces facteurs d'obstacle qui les empêchent d'apprendre. »

Jacques Langevin, directeur du GDA

Enseignants, parents et universitaires y trouveront ces fondements scientifiques et ces applications pratiques sous forme de vidéos de sensibilisation et d'animation, d'infographies, de diaporamas et de textes complémentaires. L'ensemble vise le développement de l'autonomie et l'atteinte d'une véritable participation sociale, comme le préconise le nouveau programme CAPS du ministère de l'Éducation du Québec.

Comment contribuer ?

Le Fonds Émilie-Bordeleau est le seul fonds philanthropique à financer la recherche en éducation. Il poursuit l'objectif d'améliorer sans cesse l'éducation des élèves qui éprouvent de grandes difficultés à apprendre (incapacités intellectuelles, troubles du spectre de l'autisme, troubles graves d'apprentissage). Il y a plusieurs façons de vous impliquer au Fonds Émilie-Bordeleau. Trouvez la vôtre !

[1] *Incapacités intellectuelles* : L'expression « incapacités intellectuelles » réfère à des limitations importantes dans la réalisation d'activités de nature intellectuelle ou cognitive. Pour le moment, elle est la désignation choisie par la communauté scientifique internationale et remplace diverses expressions utilisées à travers le temps pour désigner les personnes qui ont des incapacités intellectuelles (Langevin, Rocque, Chalghoumi et Ngongang, à paraître, 2011 ; Chalghoumi et Rocque, 2007).

[2] Pour en savoir plus, consultez cette infographie : http://www.capable.ctreq.qc.ca/facteurs-obstacles/

Le Groupe DÉFI Accessibilité (GDA) mène des recherches sur l'éducation des élèves qui ont de grandes difficultés à apprendre (incapacités intellectuelles, troubles du spectre de l'autisme, difficultés graves d'apprentissage). Il a pour mission d'aider ces élèves à maîtriser les habiletés essentielles à l'autonomie et ce, à l'âge approprié à chaque habileté.

Le CTREQ a pour mission de promouvoir l'innovation et le transfert des connaissances dans le but de stimuler la réussite éducative au Québec. Il base ses actions sur les connaissances scientifiques et les savoirs d'expérience. Il agit en créant un point de convergence entre les acteurs de la recherche, du terrain et des organisations, et vise à aider le développement de la culture scientifique et d'innovation en éducation.

ON N'ATTIRE PAS LES FONDS AVEC DU VINAIGRE.

Fiez-vous à nos desserts pour une campagne de financement réussie. **Voici comment avoir le beurre et l'argent du beurre !**

APPELLE-NOUS, SINON T'AURAS PAS DE DESSERT.

1 800 613-3712 • 418 843-3712 poste 234
ou contacter directement : Monique Bédard
418 997-0826 / m.bedard@patisseriemichaud.com

PatisserieMichaud.com

ALIMENTS PRÉPARÉS AU QUÉBEC

Michaud SANS RETENUE.

TRUCS POUR AIDER SON ENFANT AVEC LA LECTURE ET LES DEVOIRS

Alloprof vient de lancer Alloprof Parents, un nouveau service ayant pour but d'offrir gratuitement aux parents des outils pour les aider à soutenir leur enfant dans son parcours scolaire.

Anne Dostaler
Gestionnaire des services aux parents, Alloprof

Vous arrive t-il aussi parfois de vivre une période de devoirs plus difficile… voire chaotique ? Aimeriez-vous aider votre enfant à développer son intérêt et ses habiletés en lecture ?

Voici quelques bons trucs pour vous aider en ce sens !

Comment aider mon enfant à développer ses habiletés en lecture ?

La lecture est une tâche complexe qui exige de savoir reconnaître des mots et d'en comprendre la signification. Cela nécessite une bonne dose d'efforts et beaucoup de pratique. En effet, de nombreux enfants ne maîtrisent pas l'identification des mots avant l'âge de huit ou neuf ans.

Ainsi, il est normal que plusieurs élèves rencontrent des difficultés au moment de l'apprentissage de la lecture et, dans plusieurs cas, elles se règlent avec un peu de travail et de persévérance.

Une des clés pour faciliter l'apprentissage de la lecture, est de donner le goût de lire à l'enfant, de développer son amour de la lecture.

On se rappelle de :
1. Rassurer et soutenir son enfant.
2. Aviser l'enseignant des difficultés vécues à la maison au moment des devoirs.

Mon enfant refuse souvent de faire ses devoirs. Comment l'aider ?

Si votre enfant se montre peu coopératif lors des devoirs, il est souhaitable de procéder par étapes afin d'améliorer la situation. Ainsi, vous pouvez d'abord privilégier la discussion puis, au besoin, prendre des moyens qui encadreront le jeune plus étroitement. Voici une suggestion d'étapes à suivre :

1. **Discuter avec lui pour comprendre son comportement**
   Certaines raisons expliquent peut-être l'attitude de l'enfant face aux devoirs.
   - Est-il épuisé après une journée d'école ?
   - Est-ce que l'environnement où il s'installe lui convient ?
   - A-t-il une routine de devoirs clairement établie ?
   - A-t-il de la difficulté à s'organiser ?
   - Est-ce qu'il trouve ses devoirs trop difficiles ?

2. **Lui expliquer l'importance des devoirs**
   Il est plus facile de faire des efforts lorsqu'on sait pourquoi on les fait. Les devoirs sont importants pour :
   - l'aider à se souvenir de concepts travaillés plus tôt dans l'année,
   - se familiariser avec la matière,
   - exercer de nouvelles compétences.

3. **Se donner le temps de mettre les solutions à l'essai**
   Un temps d'essai s'imposera peut-être pour tester différentes façons de s'y prendre et pour permettre au jeune d'assimiler le changement proposé.

4. **Établir un système de récompenses**
   Offrir une récompense en échange de devoirs n'est pas nécessairement déconseillé, mais cette solution devrait être exceptionnelle et temporaire.

VOICI 5 ACTIVITÉS AMUSANTES POUR AIDER VOTRE ENFANT À DÉVELOPPER SON GOÛT ET SES APTITUDES EN LECTURE :

1. *Cuisiner en suivant une recette.*
2. *S'improviser lecteur de nouvelles en utilisant les lettres, textos ou courriels que les parents reçoivent.*
3. *Aller lire à la bibliothèque de quartier.*
4. *Repérer certains mots sur les panneaux de signalisation.*
5. *Faire piger à son enfant des cartes et lui demander de lire la lettre, le son ou le mot qui y est inscrit.*

Lorsque vous lisez un livre à votre enfant, faites-le dans le plaisir et avec amour. N'hésitez pas à lui poser des questions : cela l'aidera à comprendre l'histoire !

N'hésitez pas à consulter le site Web d'Alloprof Parents qui comprend une foule de trucs et d'astuces (www.alloprof.parents.ca) ou à contacter nos professionnels par téléphone ou par la messagerie de la page Facebook d'Alloprof Parents. Bonne continuation !

alloprof parents

Des ressources pratiques pour mieux accompagner votre enfant dans son parcours scolaire.

alloprofparents.ca
1 855 527-1277

ÉLÈVES HDAA ET ACTIVITÉ PHYSIQUE : UNE ÉQUATION GAGNANTE !

Tous les enfants gagnent à être régulièrement actifs. Ils développement leurs habiletés motrices, renforcent leur capacité cardiorespiratoire, améliorent leur bien-être psychologique et socialisent avec des pairs. Ces éléments, si essentiels à la santé et au développement, s'avèrent parfois inaccessibles à ceux qui en ont le plus besoin. Regard sur l'importance de l'activité physique chez les élèves HDAA (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) et sur les moyens de franchir les obstacles liés à l'inclusion.

Judy-Ann Connelly, M. Sc.
Doctorante
en sciences cliniques
Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

Bouger, sans inégalités

Bouger peut représenter un défi de taille pour les élèves HDAA, en particulier hors du cadre scolaire. Si l'école dispose d'équipements adaptés et de personnel qualifié, il en va autrement à l'extérieur de ce milieu. En effet, les enfants ayant une déficience physique ou intellectuelle ou présentant des difficultés d'apprentissage sont en général moins actifs que les autres[1] et ils courent un plus grand risque de devenir obèses[2]. Les conséquences de la sédentarité s'ajoutent ainsi à une condition préexistante, ce qui augmente le fardeau individuel vécu par ces jeunes.

Des bénéfices pour tous

Bien que l'appellation HDAA regroupe des élèves aux conditions très variées, la plupart d'entre eux retireraient des bienfaits à intégrer l'activité physique à leur quotidien. En plus de réduire les inégalités en matière de santé, bouger diminue les chances de développer une condition secondaire[3], de ressentir de la fatigue, de la douleur ou de vivre un déclin au niveau du fonctionnement et de l'autonomie. Des études ont d'ailleurs mis en évidence qu'une bonne forme physique tend à améliorer le comportement, l'estime de soi, les relations interpersonnelles, le rendement scolaire et la participation sociale des enfants à besoins spéciaux. Des bénéfices non négligeables !

Franchir les obstacles

Les élèves HDAA peuvent rencontrer des obstacles à l'activité physique au niveau individuel (p. ex., contraintes liées à la condition), environnemental (p. ex., accès limité aux infrastructures) ou social (p. ex., craintes injustifiées, manque de connaissances, préjugés, etc.). Néanmoins, prendre conscience des impacts du mouvement chez ces enfants est un premier pas dans la bonne direction.

Comme parent, vous êtes au premier rang pour aider votre enfant à franchir les obstacles liés à l'inclusion. Visez d'abord le plaisir, non la performance ! Ce critère est le premier sur lequel baser le choix d'une activité physique. Votre enfant développera ainsi la confiance nécessaire pour continuer. Ensuite, faites de l'éducateur physique de votre enfant un allié. Demandez-lui conseil sur le choix des activités physiques à privilégier ou sur les façons d'adapter certaines d'entre elles. Explorez les ressources disponibles dans votre milieu et utilisez-les (p. ex., associations, activités adaptées, etc.). Enfin, osez ! Proposez à votre enfant de nouvelles activités et laissez-le expérimenter dans le respect de ses capacités. Vous investirez dès aujourd'hui dans la santé et le bien-être futur de votre enfant.

---

[1] Cook, B. G., Li, D. et Henrich, K. M. (2015). Obesity, physical activity, and sedentary of youth with learning disabilities and ADHD. *Journal of Learning Disabilities*, 48 (6), 563-576.

[2] Neter, J.E., Schokker, D.F., de Jong, E. et al. (2011). The prevalence of overweight and obesity and its determinants in children with and without disabilities. *Journal of Pediatrics*, 158 (5), 735–9.

[3] Rimmer, J.H., Rowland, J.L. et Yamaki, K. (2007). Obesity and secondary conditions in adolescents with disabilities:addressing the needs of an underserved population. *Journal of Adolescent Health*, 41 (3), 224–29.

Le BÉNÉVOLAT DES PARENTS joue un rôle essentiel à l'école

FQDE
Fédération québécoise
des directions d'établissement
d'enseignement

UNE APPROCHE FAVORISANT LA RESPONSABILISATION CHEZ NOS JEUNES : PISTES DE RÉFLEXION ET PLAN D'ACTIONS

Être parent est une dimension de soi qui comporte notamment son lot de joies, de préoccupations, de remises en question et j'en passe ! Lors de discussions entre parents d'adolescents, le thème de la responsabilisation de nos jeunes en est un qui revient régulièrement.

Annie Kenny
Psychoéducatrice, Département des sciences de l'éducation, Université Sainte-Anne

La responsabilisation, qu'est-ce que c'est ?

Plusieurs définitions sont disponibles pour décrire ce sujet. Par exemple, si on s'attarde aux besoins de la personne (approche humaniste) les explications seront différentes que celles que fournirait un texte mettant l'accent sur les comportements de la personne (approche behavioriste).

Pour simplifier le tout, je propose de traiter de responsabilisation comme étant « un ensemble d'habiletés que démontre une personne qui fait des choix et en assume les conséquences positives et\ou négatives ». Ainsi, la personne responsable détient et assume une forme de pouvoir qui relève essentiellement d'elle-même. Agir de manière responsable se distingue donc de l'obéissance qui est motivée par la crainte d'une punition ou pour l'obtention d'une récompense. La responsabilisation exige un minimum d'autonomie, c'est-à-dire de faire par soi-même ce que d'autres font ou faisaient pour nous (sujet traité dans la publication d'octobre 2017). Alors, favoriser le développement de l'autonomie est donc une étape à considérer comme préalable à celle la responsabilisation.

Revisiter nos rôles, plus facile à dire qu'à faire... j'en conviens.

Une piste stratégique à explorer pour accompagner les jeunes démontrant un certain niveau d'autonomie vers la responsabilisation est celle de leur céder une juste part du pouvoir. Voici trois points à considérer, pour structurer le succès de cette démarche :

Pour avancer sur le chemin de la responsabilisation, la personne doit :

1- accorder de l'importance à la situation pour laquelle on lui donne du pouvoir;
2- se sentir capable d'accomplir la tâche et
3- doit établir son propre plan pour y arriver.

Par quoi commencer direz-vous ? Bonne question ! Je vous propose de choisir un élément de la vie qui est une « petite » source de conflit. En tant que mère de 3 enfants, j'ai plein d'exemples du genre : un enfant qui se plaint du manque de variété dans les collations de sa boîte à diner ou la jeune qui cherche son linge d'éducation physique et qui le retrouve dans le panier de linge à laver.

En choisissant de partager le pouvoir sur une situation problématique, on satisfait déjà au premier critère qui est celui de cibler une **situation qui est importante**. Il est préférable de se donner les conditions favorables aux échanges et d'éviter d'avoir une discussion sur un sujet dans le vif du problème.

Le deuxième point, celui qui relève de la **capacité à accomplir la tâche**, exige qu'on donne la parole (et du pouvoir) à la personne quant aux solutions réalistes et possibles au problème. Il faut, comme parent, établir les balises minimales et les respecter.

L'affaire des collations :
Zone de pouvoir préservée par le parent : fournir un budget mensuel à respecter pour les collations et un rappel des consignes de l'école pour éviter certains choix contenant des allergènes est de mise.

Le cas du linge d'éduc :
Zone de pouvoir préservée par le parent : démontrer comment fonctionne la laveuse et expliquer comment lire les étiquettes de consignes d'entretien des vêtements (couleurs semblables, options de séchage, produits de lessive conseillés et ceux à éviter, etc.).

Ou encore, donner clairement la consigne de quand on fait la lessive et on s'occupe uniquement de ce qui est dans le panier (résister à la tentation d'aller à la chasse aux vêtements à laver dans les sacs et les tiroirs).

Le troisième point, celui d'**établir un plan pour y arriver**, fait en sorte qu'on doit résister à la tentation de proposer nous-mêmes les solutions et se garder une petite gêne en évitant de commenter négativement les solutions proposées (rappelez-vous que tant qu'elles respectent les règles générales, les solutions sont réalistes même si ce ne seraient pas nos propres façons de faire). Il faut réserver, à la personne, un rôle actif et lui permettre de s'impliquer concrètement.

L'affaire des collations :
Si l'enfant propose de venir à l'épicerie pour faire ses choix… on n'achète rien sans lui et on évite de commenter à moins qu'il nous demande notre avis.

Si on a convenu qu'il consulterait les circulaires et écrirait ses choix sur la liste à cet effet sur le frigo, on s'entend sur le temps limite pour le faire et s'il n'y a rien d'écrit… on respecte son silence.

S'il est responsable d'inclure ses collations dans sa boîte à diner et qu'il part un matin sans avoir pris le temps de le faire, il assume les conséquences de son oubli.

Le cas du linge d'éduc :
Si le jeune s'engage à faire sa propre lessive… c'est lui qui décidera du moment opportun pour s'acquitter de cette tâche (laissez-lui savoir quand vous prévoyez utiliser les machines et résister fortement à commenter le fait que sa lessive n'est pas encore faite même s'il y a de l'éducation physique à l'horaire le lendemain).

Choisir de donner une juste part de pouvoir à nos enfants implique qu'il faut se rappeler que de telles modifications peuvent prendre un certain temps à donner des résultats satisfaisants. Quand on constate des efforts et des réussites, c'est pertinent d'en faire part. Il faut toutefois éviter les reproches et maintenir la communication quand les résultats tardent à venir. On peut alors offrir notre aide pour essayer de comprendre ce qui ne fonctionne moins bien et voir comment d'autres pistes fournies par l'enfant ou l'adolescent peuvent être explorées.

Finalement, derniers conseils, il est stratégique d'entreprendre une situation à la fois, de s'armer de patience et de tenter de contrôler nos réflexes bien intentionnés mais peu efficaces pour accompagner nos jeunes vers la responsabilisation. Les habiletés ainsi développées, dans le cadre sécurisant de la routine familiale, peuvent être considérées comme des bases solides sur lesquelles les jeunes pourront bâtir leur propre responsabilisation quant aux conséquences des choix éventuels auxquels ils seront confrontés.

Références complémentaires

Duclos, G., Laporte, D. et Ross, J. (2002). L'estime de soi des adolescents. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

Fize, M. (2009) Antimanuel d'adolescence - Toute la vérité rien que la vérité sur les adolescents. Les Éditions de l'Homme.

LES AIDANTS SCOLAIRES : POUR DES ÉCOLES SOUTENUES PAR LA COMMUNAUTÉ

Le mouvement des Aidants scolaires est un organisme sans but lucratif fondé à Québec en 2007 par Lise Allard, une enseignante à la retraite. C'est un mouvement citoyen qui incite les membres de la communauté à participer concrètement et bénévolement au soutien de l'école de leur quartier.

Marjolaine Guillemette
Coordonnatrice, Aidants scolaires

Lise Allard
Présidente fondatrice, Aidants scolaires

Depuis 10 ans, plus de 550 Aidants ont consacré 112,809 « p'tites demi-heures » à toutes sortes d'activités planifiées par les membres du personnel.

Une ressource entièrement gratuite

Le bagage des bénévoles se combine ainsi à celui des enseignants et du personnel pour favoriser la réussite des jeunes lors d'activités scolaires ou de projets spéciaux. Cette approche permet des échanges intergénérationnels, une transmission harmonieuse des connaissances et un précieux partage d'expériences.

Au cours des derniers mois, les bénévoles ont répondu à des demandes aussi variées qu'originales : aide à la lecture, démonstration de couture, atelier d'ornithologie, révision de leçons, jeux de mathématiques, accompagnement informatique, aide à l'apprentissage des langues.

L'organisme dispose d'un site Web interactif qui permet de jumeler les bénévoles et le personnel des écoles. À partir de ce site, un membre du personnel peut transmettre une demande de services directement à l'ensemble des bénévoles de son école. Les bénévoles y répondent selon leurs compétences et leur disponibilité. Ce service fait le bonheur des écoles et on entend régulièrement des commentaires comme celui-ci : « Je suis impressionnée par l'efficacité du mouvement des Aidants scolaires. Il me donne facilement accès à des bénévoles quand j'en ai besoin ! »

Une idée qui se propage

Chaque fois que les Aidants offrent des « p'tites demi-heures », ils contribuent à la réussite des élèves; ils voient grandir le lien de confiance avec leurs protégés et constatent avec fierté la satisfaction du personnel. C'est ainsi que la culture du bénévolat progresse dans le milieu scolaire.

LTS
Le Traiteur Scolaire
www.lts-qc.ca
450-718-7207

LTS livre des repas du midi aux élèves des écoles primaires de **Montréal, Laval et Rive-Sud** depuis 17 ans. La **QUALITÉ** des aliments, la **DIVERSITÉ** et le **BON GOÛT** en ont fait le traiteur scolaire le plus recherché.

- 6 choix de repas, dont un végétarien, par jour
- Choix de 2 portions : Régulière (+ - 275 g) et Grande (+ - 400 g)
- Choix de 3 breuvages : Lait 2%, Jus 100% fruits et Eau (Eska)
- Commande et paiement par Internet
- Barquettes biodégradables, bols et gobelets à salade compostables
- Repas maison sans additifs de conservation

Les Aidants scolaires sont heureux de participer au développement d'une culture du vivre ensemble basée sur des valeurs de partage, d'entraide et de respect.

Les écoles affiliées sont ravies que la communauté de leur quartier les appuie dans la réalisation de projets qui visent tous, finalement, la réussite scolaire de leurs jeunes. Comme l'a dit une directrice : « L'affiliation aux Aidants scolaires est un pas de plus vers le succès des jeunes, du personnel de l'école et de l'école elle-même ! »

Afin de contribuer au développement ou à la consolidation de la collaboration entre les communautés et les écoles primaires de la rive-sud de Montréal et de Gatineau, le Mouvement y rendra fonctionnel son système de gestion des bénévoles en 2017-2018.

La fondatrice, Lise Allard, résume sa philosophie : « Le cœur du mouvement des Aidants scolaires, ce sont des personnes qui acceptent de poser de petits gestes dans le simple but de faire progresser et réussir les jeunes d'aujourd'hui… qui formeront les communautés de demain ».

« Et merci d'avance de ce que vous pourrez faire pour que le mouvement des Aidants scolaires progresse et que plus d'élèves du Québec en profitent. Et, finalement, pourquoi pas les élèves du monde ? »

AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'Office offre son aide aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches.

L'Office vous…

- **écoute** et vous **aide** à préciser vos besoins ;
- **informe** sur les ressources, les programmes et les services existants ;
- **conseille** sur les manières de présenter une demande de service ;
- **réfère** vers l'organisme le plus susceptible de répondre à vos besoins ;
- **accompagne** dans vos démarches et peut vous **représenter**.

conjuguer nos forces

Pour en savoir plus
www.ophq.gouv.qc.ca - info@ophq.gouv.qc.ca
Téléphone : 1 800 567-1465 - Téléscripteur : 1 800 567-1477

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Office des personnes handicapées Québec

LE BÉNÉVOLAT DES PARENTS : INGRÉDIENT À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

FQDE
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement

L'équipe de la Fédération des directions d'établissement d'enseignement
www.fqde.qc.ca

Le bénévolat des parents est un élément essentiel pour l'école. La direction et son équipe-école ont toujours besoin d'aide et elles se doivent d'encourager cet apport significatif à la réussite scolaire des élèves.

On sait que la qualité de la collaboration entre les parents et les enseignants a une influence notable sur la réussite scolaire. Il faut donc bâtir une relation de confiance afin d'impliquer les familles dans la vie et les projets de l'école. Si le parent démontre un véritable intérêt pour la vie scolaire de son enfant, ce dernier sentira forcément une valorisation et une fierté envers son école et les projets dans lesquels il prend part. Il déploiera plus d'efforts pour réussir. La participation active du parent pourra également aider l'enfant dans son intégration à l'école et dans son estime de soi.

S'impliquer à l'école

La participation à la vie scolaire peut prendre plusieurs formes et les degrés de participation peuvent varier selon les parents.

Il existe plusieurs façons de s'impliquer à l'école. Par exemple à la bibliothèque pour de l'aide à la lecture, au sein d'un comité organisateur pour un goûter de Noël ou de fin d'année, une campagne de financement, une fête de l'école ou un accompagnement pour des excursions et des activités scolaires. Le rôle du parent est essentiel quelque soit le temps qu'il a à y consacrer. C'est aussi une bonne façon pour lui de voir et de vivre avec les élèves et son propre enfant les activités organisées par l'école.

L'implication peut aussi être un accompagnement plus pédagogique comme lorsqu'un enseignant demande de l'aide de parent-bénévole pour des activités de lecture en classe. Les parents sont accueillis dans les classes du niveau primaire et ils peuvent assister les élèves dans des exercices de lecture. Ils ne remplacent pas l'enseignant, bien entendu, mais la seule présence des parents apporte une dimension de fierté aux élèves. Ils veulent bien faire et le démontrer.

Les parents-bénévoles doivent servir de modèles et peuvent influencer les choix de vie des élèves par leurs expériences, il ne faut pas s'en priver ! Ainsi, venir partager son parcours professionnel avec les élèves en intervenant lors d'une journée « Carrière » de l'école est une excellente manière de s'impliquer tout en démontrant de quelle façon les matières enseignées ont contribué à l'exercice de son métier.

Encourager la participation des parents dans les écoles

Le portail de l'école est l'outil le plus simple qu'elle a en sa possession pour maintenir, entre autres, le contact avec les parents qui souhaitent participer aux activités de bénévolat de l'école de leurs enfants. C'est donc par ce biais qu'elle communique avec eux, qu'elle lance des appels aux bénévoles pour certaines activités ou lorsqu'un événement particulier requiert de l'aide ou une participation comme la journée Carrière mentionnée plus haut. Chaque parent qui souhaite donner de son temps, et ce, peu importe sa disponibilité peut donc rejoindre le comité de parents et participer ponctuellement aux activités. Les directions d'établissement d'enseignement encouragent et saluent cette implication parentale.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, C'EST AUSSI LA PLACE DES ÉLÈVES !

Des élèves impliqués pour favoriser leur responsabilisation !

Fédération des comités de parents du Québec

L'équipe de la Fédération des comités de parents du Québec
www.fcpq.qc.ca

Dans les écoles secondaires fréquentées par des élèves du deuxième cycle (1er, 2e et 3e secondaire), le conseil d'établissement compte deux représentants des élèves de ce cycle.

Ces représentants, qui sont nommés par le comité des élèves ou l'association qui les représente, sont des membres à part entière du conseil d'établissement et disposent donc des mêmes obligations et pouvoirs que les autres membres, y compris le droit de vote.

Cette présence au conseil d'établissement permet aux élèves de prendre part aux décisions qui concernent leur école, comme le projet éducatif, le budget annuel de l'école, les règles de conduite ou encore la grille-matières, et ainsi d'avoir un impact sur le milieu de vie dans lequel ils évoluent au quotidien.

La représentation des élèves du second cycle au conseil d'établissement de leur école est donc un excellent moyen d'initier les futurs adultes aux principes de la gouvernance démocratique et de développer leur autonomie par l'acquisition de notions liées à l'engagement et à la participation à la prise de décision.

CE QUE DIT LA LOI

Article 42 de la Loi sur l'instruction publique

« Est institué, dans chaque école, un conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement comprend au plus 20 membres et il est composé des personnes suivantes :

3° dans le cas d'une école qui dispense l'enseignement secondaire du second cycle, deux élèves de ce cycle élus par les élèves de l'école inscrits au secondaire ou, selon le cas, nommés par le comité des élèves ou l'association qui les représente; »

PROCHAINES FORMATIONS
aux bureaux de la FCPQ, à Québec, ou en webinaire

LE CCSEHDAA :
POUR UNE ÉCOLE QUI RÉPOND AUX BESOINS DE TOUS
28 février 2018 de 19 h à 21 h

HABILETÉS D'INFLUENCE OU…
COMMENT TIRER SON ÉPINGLE DU JEU?
14 mars 2018 de 19 h à 21 h

BUDGETS : MIEUX COMPRENDRE
POUR PRENDRE DE MEILLEURES DÉCISIONS
12 mai 2018 de 9 h 30 à 11 h 30
14 mai 2018 de 19 h à 21 h

Le site web de la FCPQ s'est refait une beauté ! Allez y jeter un coup d'œil!

www.fcpq.qc.ca

Fédération des comités de parents du Québec

On est là pour vous !

Pour vos besoins de formation et vos questions sur votre rôle et vos droits dans le réseau scolaire public, appelez-nous au 1 800 463-7268 !

www.fcpq.qc.ca
/fcpq.parents
@FCPQ